



2026 DFPE 137 Accompagner chaque famille selon ses besoins spécifiques - Subventions (115.000 euros) à six associations, avec une convention annuelle et deux avenants à convention pluriannuelle d'objectifs, pour leurs actions de soutien à la parentalité dans tout Paris .

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est engagée à accompagner les familles parisiennes dans l'exercice de leur parentalité tout au long du parcours de leurs enfants, quelles que soient les difficultés qu'elles rencontrent ou lorsqu'un événement susceptible de fragiliser la famille survient.

Aussi, pour l'année 2026, il vous est proposé d'accorder une subvention à six acteurs associatifs accompagnant les familles au plus près de leurs besoins spécifiques :

L'association « CONTACT Paris Île-de-France » déploie à Paris des actions d'accueil, d'écoute et d'accompagnement à destination des familles confrontées à l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité d'un proche. À travers des permanences et l'animation régulière de groupes de parole, elle contribue à prévenir les ruptures familiales, à lutter contre l'isolement et à favoriser le dialogue au sein des familles. En 2025, jusqu'à trois groupes de parole mensuels ont été organisés, permettant d'accompagner 101 familles et 405 participants, complétés par 38 accompagnements individuels visant à dénouer des situations complexes. Par ailleurs, l'association est intervenue dans quatre établissements parisiens (deux collèges et deux lycées) afin de mener des actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations, notamment les LGBTphobies.

L'association « LIGARÉ » mène à Paris des actions d'accompagnement, de soutien et d'écoute à destination des familles concernées par l'adoption, tout au long de leur parcours. Elle propose un suivi individualisé à travers des entretiens et des espaces d'échange, afin de répondre aux besoins des parents, des enfants adoptés et des adultes adoptés devenus parents à leur tour. En 2025, l'association a accompagné 68 familles, dont 48 nouvelles, et réalisé 252 entretiens, témoignant de l'intensité et de la diversité des situations suivies.

Le Service d'Écoute Psychologique Parents-Enfants Donald W. Winnicott, géré par la Fondation « Olga Spitzer », est un service d'aide psychologique gratuit et anonyme. Il a pour vocation de prévenir et de

repérer les situations de maltraitance ^{d'enfants} et d'accompagner les familles dans des situations de conflits internes. Il propose des permanences téléphoniques et des accueils physiques. Les parents abordent fréquemment les sujets de l'addiction des adolescents — aux psychotropes ou aux écrans —, ainsi que, dans certains cas, les comportements violents de leurs enfants. Les difficultés à trouver des consultations de psychiatrie et des places dans les structures d'accueil conduisent à une augmentation des sollicitations via l'accueil téléphonique et à des accompagnements de situations complexes. La Direction des Solidarités de la Ville de Paris, dans le cadre de ses missions de prévention et de protection de l'enfance, finance également cette structure ; en complément, la DFPE est sollicitée au titre de ses missions de prévention, de soutien et d'accompagnement des parents. En 2025, le service a réalisé 1 650 entretiens, téléphoniques ou en présentiel, au bénéfice des familles accompagnées.

L'association « Espace 19 » gère et anime plusieurs centres socio-culturels dans le 19e arrondissement de Paris, dont les actions visent à promouvoir la mixité sociale, la solidarité de proximité, les relations interculturelles et la citoyenneté. Dans ce cadre, le projet « Une place pour tous ! » s'adresse aux familles fréquentant les établissements d'accueil de la petite enfance de l'association et a pour objectif de favoriser le développement des enfants, l'accompagnement des familles et l'insertion sociale et professionnelle des parents. Des ateliers collectifs réguliers (éveil culturel, nature, hygiène, santé), ainsi que des accompagnements individualisés portant sur l'éducation, l'accès aux droits et l'insertion professionnelle, sont proposés aux parents et aux enfants afin de lutter contre les inégalités et de favoriser la socialisation de tous, dans un contexte de grande précarité des familles accueillies. Le projet intègre également des actions « passerelles » avec les écoles maternelles de proximité, en lien avec les parents et les équipes éducatives, afin de faciliter l'entrée des enfants à l'école. En 2025, les trois centres sociaux Riquet, Cambrai et Ourcq ont accompagné 185 familles et accueilli 211 enfants dans le cadre de ces actions. Par ailleurs, 87 familles ont bénéficié d'un appui spécifique à l'insertion sociale et professionnelle, incluant des adaptations d'accueil, des orientations et des entrées en formation.

La Fondation OPEJ – Baron Edmond de Rothschild assure la gestion de la Maison des Familles et des Cultures, localisée dans le 10e arrondissement et rayonnant sur les arrondissements limitrophes. En complément d'un service de médiation familiale, la fondation développe une approche globale adaptée aux différents besoins et demandes des familles. L'objectif est d'accompagner les parents et de les soutenir dans leur posture parentale, notamment lorsque le jeune présente des difficultés de comportement ou d'adaptation dans les cadres familiaux, scolaire et social. Des groupes de parole réguliers à destination des parents de jeunes de 14 à 17 ans, des groupes de parole à destination des parents traversant des périodes de conflits parentaux et conjugaux, et des « cafés des papas » sont proposés. Ces actions s'inscrivent dans une logique de prévention et de soutien à la parentalité, en complémentarité

avec les autres dispositifs existants sur le territoire, et répondent à des besoins identifiés auprès des familles du secteur.

L'association « ASFM / Yachad » met en œuvre, dans un quartier prioritaire de la politique de la ville du 14^e arrondissement, des actions à destination de familles monoparentales en situation de fragilité, visant à les soutenir dans leurs démarches d'insertion sociale et dans l'exercice de leur parentalité. Son intervention s'inscrit en réponse à des besoins identifiés sur le territoire, marqués par l'isolement des familles et l'accès limité aux ressources de soutien. Le projet « Médiation sociale et culturelle » repose sur l'animation d'ateliers, de groupes de parole et de temps collectifs de loisirs, favorisant le lien social, l'accès à des espaces d'échange et la socialisation des enfants. En complément, l'association porte l'action « Femme(s) sous un autre jour », temps fort annuel dédié à la valorisation des parcours de femmes et au renforcement de leur participation à la vie collective et aux ressources locales. L'ensemble de ces actions contribue à la prévention de l'isolement social et s'inscrit en complémentarité avec les dispositifs existants, apportant une réponse de proximité adaptée aux enjeux du quartier.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, il vous est proposé d'attribuer, au titre de l'exercice 2026, une subvention d'un montant global de 115 000 euros, selon la répartition suivante :

- Association « Contact Paris Île-de-France » : 5 000 euros
- Association « Ligaré » : 6 000 euros
- Fondation « Olga Spitzer » : 60 000 euros
- Fondation OPEJ – Baron Edmond de Rothschild : 10 000 euros
- Association « Espace 19 » : 30 000 euros
- Association « Yachad » : 4 000 euros

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris